



Compte rendu A.G. UNATT du 20 Aout 2022

Cette Assemblée Générale de l'UNATT est ouverte par son président Pascal BERTRAND à 15h30, nous sommes 29 présents et 40 représentés, soit 69 qui ne permettent pas d'atteindre le quorum, donc l'assemblée générale est clôturée à 15h34.

Pascal BERTRAND déclare ouverte une assemblée générale extraordinaire à 15h35.

Pascal B. nous fait lecture de l'ordre du jour de cette assemblée.
Il nous propose ensuite « Le mot du Président ». (en pièce jointe).

Il est procédé au vote pour l'adoption du P.V. du Congrès qui s'est déroulé 22 Aout 2022 à Montmorillon :
Vote contre : 0, abstention : 0, le PV est adopté à l'unanimité.

Coté finances par le Trésorier William PRIOU:

William souhaite remercier vivement Christiane DEMEILLAT, trésorière adjointe qui a contribué de manière efficace et constructive à l'élaboration du compte d'exploitation présenté ce jour.
Vote contre : 0, abstention : 25 (4 personnes disposant de 5 pouvoirs chacune).
Le compte d'exploitation est approuvé à la majorité (44 pour et 25 abstentions).

Question : Pourquoi les dépenses de l'A.G. sont supérieures aux recettes ? William précise que certaines dépenses liées à cette organisation sont prises en charge par l'UNATT (Bus pour se rendre à la soirée, participation au repas de la soirée Paris By Night et participation au repas de Gala du dimanche)

Présentation du budget prévisionnel et vote : Contre=0, abstention = 0, adopté à l'unanimité.

Défiscalisation : Un nouvel imprimé actualisé sera établi dès que possible, en attente des données de l'administration fiscale. Seulement une dizaine de personnes ont demandé la défiscalisation. William rappelle à tous que les dépenses engagées pour se rendre à l'A.G. peuvent être défiscalisées et donc réduire le prix de revient pour les personnes payant des impôts.

Pascal projette la carte de France des correspondants.

Il encourage chacune et chacun à œuvrer pour faire la promotion de l'UNATT et ainsi augmenter le nombre d'adhérents. Il précise que nous disposons d'une grande marge de progression sachant qu'il y a 8668 arbitres ou Juge Arbitres en France.

Daniel CHRETIEN évoque le tour de France des régions et se réjouit d'annoncer qu'il y a un nouveau correspondant dans la région Grand Est : Jean-Pierre VOYEN. Il espère que chaque correspondant se mobilise pour l'augmentation du nombre d'adhérents.

Boutique :

Avec l'inflation qui augmente notamment sur les carburants et les matières premières, nous sommes contraints de revoir les tarifs de la boutique à la hausse à compter du 1^{er} Septembre.

La nouveauté de cette année, le calepin de l'arbitre rencontre un vrai succès. Certains articles sont en rupture et ne seront pas renouvelés de suite (la clé USB par exemple).

Pascal annonce qu'à l'occasion de cette assemblée, une promotion spéciale est accordée sur les polos qui passent de 15€ à 8€ ainsi que sur les mugs qui passent de 10€ à 8€.

Pascal annonce une petite pause de 16h50 à 17h00.

Laurence JOST nous projette un point sur le site internet et les réseaux sociaux. Elle encourage tout un chacun à lui faire parvenir des photos avec une légende des actions, réunions d'arbitres et événements dans les régions afin qu'elle puisse alimenter le site et la page facebook.

Il est important que nous puissions montrer une image vivante, dynamique et attrayante de l'association.

Intervention de Claude RAECKELBOOM – Président de la CFA (Commission Fédérale d'Arbitrage). Claude nous remercie de lui avoir donné la parole et il précise qu'il est adhérent à l'UNATT depuis plus de 20 ans et qu'il en est un fervent défenseur.

Il a fait mettre un lien vers le site de l'UNATT depuis le site de la fédé.

Il souhaite nous informer sur la principale nouveauté de cette saison qui intéresse chaque club :

En championnat de France, cette saison les équipes pourront aligner 2 mutés ordinaires ou pas dès la première phase.

Il travaille avec une commission de Juges arbitres expérimentés répartis sur toute la France :

Patrick ROYER en Normandie

Gérard LEPAPE et Patrick EVENO en Bretagne

Jacques BARRAULT et Christian DAVID en Pays de Loire

Patrice JOUETTE en Nouvelle Aquitaine

Aymeric OLIVIER et Jackie DROMARD en Bourgogne Franche Comté

Françoise LAPICQUE et Vincent BLANCHARD en Grand Est et

Robert VASSEUR en Corse

Pascal nous annonce que notre prochaine assemblée se déroulera dans le cadre d'un Congrès avec dégustation de produits régionaux apportés par les congressistes du 18 au 21 Aout 2023 à Beaune.

L'assemblée générale est clôturée à 18h05.